

## **L'INVASION CULTURELLE OCCIDENTALE MYTHE OU REALITE?**

*Azadeh KIAN*

**L**e 20 septembre 1994, le parlement iranien a adopté une loi interdisant l'importation, la fabrication, la distribution et l'usage des antennes paraboliques, considérées par les autorités comme les vecteurs principaux de l'"invasion culturelle occidentale" (*tahâjom-e farhangi-ye garb*). L'article 2 de cette loi prévoit la confiscation par la force, des antennes après une période de grâce d'un mois suivant son approbation finale par le Conseil des Gardiens (*choura-ye negahbân*)<sup>1</sup>. L'article 3 stipule que les contrevenants seront appelés devant les tribunaux révolutionnaires et risquent des peines allant jusqu'à l'emprisonnement.

Cette interdiction confirme la détermination de l'élite politique et religieuse au pouvoir d'entraver la pénétration des valeurs occidentales. Elle survient au moment où le plaidoyer des intellectuels laïcs et religieux pour une nécessaire ouverture culturelle, philosophique et économique à l'Occident, comme seule issue à la crise, prend une ampleur sans précédent en Iran post-révolutionnaire et trouve un large soutien parmi la population urbaine, notamment dans la jeunesse. Elle révèle aussi l'impuissance de l'État islamique à gérer une société post-islamiste qui, après son expérience révolutionnaire et huit années de guerre, a entamé une réflexion sur elle-même.

La fin de la période de guerre (1980-88), pendant laquelle la répression et l'auto-censure empêchaient toute remise en question par la population, de la légitimité du pouvoir et de son projet de société, a permis l'expression d'aspirations à d'autres modèles de société qui comprendraient une ouverture à l'Occident. Le terme d'"invasion culturelle occidentale", utilisé par les autorités, tente de masquer cette réalité sociale. Porteur d'une charge traumatique, il est une expression du profond malaise et de l'impasse dans laquelle se trouve le pouvoir, une tentative de celui-ci de détourner

---

<sup>1</sup> Chargé de veiller à la constitutionnalité des lois.

l'attention de la population vers l'extérieur en situant hors de la société iranienne la responsabilité de la crise que connaît le pays. Ceci explique l'absence de précision dans la définition de ce terme. Le terme d'invasion (*tahâjom*) renvoie en effet à une réciprocité, alors que la société iranienne est unilatéralement exposée à cette "invasion". Il conviendrait donc d'employer le terme *hojourn* et non pas *tahajôm*, mais il soulignerait alors l'impuissance de l'État islamique face à l'Occident.

Si le terme d'"invasion culturelle occidentale" est une invention post-révolutionnaire, le rejet de la culture occidentale date des années 1960, et révèle l'existence d'une crise culturelle sous le Chah. Contrairement aux intellectuels de l'Iran post-révolutionnaire qui proposent l'ouverture à l'Occident et l'application des valeurs de la modernité occidentale, Jalal Al-e Ahmad et Ali Shari'ati, intellectuels les plus influents d'alors, tentèrent d'entraver la pénétration des valeurs occidentales dans la société iranienne. L'absence de modernisation politique, l'alliance du Chah avec les pouvoirs occidentaux, en particulier les États-Unis, sa dépendance vis-à-vis d'eux, et l'occidentalisation de la société urbaine, ont conduit ces intellectuels, comme beaucoup d'autres, à rejeter l'Occident et la modernité occidentale en bloc. Dans son livre *qarbzadegi* ("occidentalité") qui deviendra extrêmement populaire, Al-e Ahmad, pourtant laïc, lance une diatribe contre la modernité occidentale, diabolise l'Occident et propose le retour à l'identité islamique<sup>2</sup>. Pour Al-e Ahmad, la religion devient "la partie essentielle et non occidentale de l'identité iranienne ayant un potentiel de résistance effective à l'occidentalité"<sup>3</sup>. Quant à Shari'ati, il reprend l'idée de Frantz Fanon; plaidant pour une sorte d'introspection culturelle, de retour aux valeurs originelles. Il tente de faire de la religion une idéologie de libération visant à changer la société. Pour Al-e Ahmad comme pour Shari'ati, l'objectif était de mobiliser la population, notamment la jeunesse, pour comprendre et reconstruire l'identité culturelle irano-islamique de manière à repousser la domination culturelle et politique occidentale que favorisait l'ancien régime.

Bien que ces deux intellectuels soient décédés avant l'avènement de la révolution, leurs oeuvres contribuèrent à la formation d'une identité contestataire et à l'émergence d'un discours révolutionnaire et anti-américain (plutôt qu'anti-occidental) dans la jeunesse.

---

<sup>2</sup> Voir, *Occidentalité*, traduit en français par Françoise Barres Kotobi et Mortéza Kotobi, (Paris, l'Harmattan, 1988). et Nouchine Yavari d'Hellencourt, "L'identité et modernité, la contribution de Al-e Ahmad, Shari'ati et Mottahari au discours révolutionnaire iranien", dans Semih Vaner (éd.) *Modernisation autoritaire en Turquie et en Iran*, (Paris, l'Harmattan, 1991).

<sup>3</sup> Brad Hanson, "The "Westoxication" of Iran: Depictions and Reactions of Behrangi, Al-e Ahmad and Shari'ati", *International Journal of Middle Eastern Studies*, volume 15, no.1. janvier 1983, p. 1.

## **La période "révolutionnaire" et la guerre**

Après la victoire de la révolution, la période dite révolutionnaire commence (1979-86), pendant laquelle la diabolisation de l'Occident et de son modèle s'amplifie pour atteindre son apogée avec l'occupation de l'ambassade américaine à Téhéran par les étudiants "de la ligne de l'Imam"<sup>4</sup>. Sur le plan international, cela mène à la diabolisation de l'Iran par les pays occidentaux et à la rupture des relations diplomatiques entre l'Iran et les États-Unis. En Iran, le discours anti-occidental, devenu dominant, et qui a pour slogan principal "mort à l'Amérique", permet tout d'abord aux radicaux d'écarter du pouvoir les "libéraux" tels que Mehdi Bazargan, le premier chef de gouvernement islamique (décédé en janvier 95), et Abolhassan Bani-Sadr, le premier président de la république islamique; il leur permet dans un second temps, de purger le secteur public des cadres dits "occidentalisés", dont la présence est considérée comme incompatible avec les principes de la révolution islamique<sup>5</sup>.

Avec le commencement de la guerre Iran-Irak (1980-88), et le soutien à l'Irak de la France et des États-Unis, contre l'Iran, le discours anti-occidental est maintenu mais il perd de son contenu culturel pour prendre progressivement un caractère politique. Pendant la guerre, l'Iran est coupé du monde extérieur et les débats à l'intérieur du pays sont focalisés sur la guerre. Les revendications d'ordre économique, politique ou culturel sont rejetées par l'État sous prétexte que toutes les énergies doivent être mobilisées pour la victoire. La presse écrite, l'audiovisuel et le septième art, contrôlés par l'État, se font presque exclusivement l'écho de la guerre dite sainte, diffusant les valeurs d'abnégation, de sacrifice et de dépassement de soi; valeurs qui prennent leur racine dans l'islam chi'ite, et qu'incarnaient les jeunes volontaires (*basiji*) se rendant par milliers sur le front. Ainsi, pendant les six premières années de guerre, la culture chi'ite, peut être pour la première fois depuis l'instauration du chi'isme au seizième siècle comme religion officielle de l'État iranien, dans sa dimension la plus profonde est dominante. A partir de la septième année et une fois les Irakiens repoussés hors du territoire iranien et Khorramshahr libéré, la population, ayant subi les effets dévastateurs de la guerre, commence à exprimer son désaccord avec les autorités religieuses et politiques qui entendent poursuivre la guerre, cette fois à l'intérieur du territoire irakien "jusqu'à la victoire finale".

---

<sup>4</sup> Voir, Nouchine Yavari-d'Helleneourt, *Les otages américains à Téhéran*, (Paris, La documentation française, 1992).

<sup>5</sup> Les femmes furent les premières victimes de cette politique d'"épuration" (*pâksâzi*). Voir, Azadeh Kian, "Gendered Occupation and Women's Status in Post-revolutionary Iran", *Middle Eastern Studies*, volume 31, n°3, juillet 1995, p. 407-421.

Lorsque la guerre prend fin en 1988, non seulement l'Iran ne jouit plus de sa position de force de 1986, mais il doit même faire des concessions à l'Irak. Les combattants de même que les familles de martyrs ne tardent pas à se rallier au sentiment général de la population pour laquelle les deux dernières années de la guerre relèvent de l'absurde. Consécutivement, la domination exclusive des valeurs culturelles chi'ites commence à faiblir, y compris parmi les défenseurs du régime islamique.

### La période de "reconstruction"

Avec la fin du conflit commence une nouvelle période, dite de reconstruction. La population, exaspérée par huit années de guerre, espère l'amélioration de la situation économique et un environnement politique et culturel plus ouvert et plus détendu. Le dirigisme des autorités religieuses et politiques, leur obstination à propager la culture d'abnégation et de sacrifice et les restrictions qu'elles imposent aux activités culturelles, sous prétexte d'une reconstruction identitaire, repoussent dans la sphère privée toutes les libertés et provoquent un surinvestissement de cette sphère par la population, notamment par la jeunesse urbaine. Qui plus est, contrairement à l'affirmation des autorités, la culture occidentale n'est pas considérée comme une intrusion étrangère par certains groupes sociaux, notamment la classe moyenne moderne, qui a iranisé et intégré à son mode de vie cette culture. Cet écart culturel entre ces groupes et les autorités crée un malaise et provoque une certaine exaspération, en particulier au sein de la jeunesse.

"[ ] La [jeune] génération souffre du manque d'espoir. Aujourd'hui, cette génération.[ ] fuit en hâte les images et les cadres ennuyeux [ ]. Les critiques qu'elle fait de l'environnement actuel sont nettement plus acerbes que celles de la génération précédente. [ ] De quel progrès et reconstruction culturels parle-t-on quand on est incapable de créer les contextes appropriés à ce progrès [ ]?"<sup>6</sup>.

Si la formation des partis politiques et organisations professionnelles reste interdite, la presse écrite, elle, prolifère et se fait l'écho des diverses tendances politiques et culturelles, y compris de celles qui véhiculent un réel désir d'ouverture culturelle et philosophique à l'Occident<sup>7</sup>. Les intellectuels, laïcs comme religieux, revendiquent la liberté de pensée et d'expression, et prennent position contre une lecture idéologique de l'islam et son instrumentalisation par le pouvoir. Parallèlement, les femmes commencent à s'organiser et éditent et publient livres et magazines où elles

---

<sup>6</sup> Mâchâlâh Chamsolvâ'ezin (le rédacteur en chef de *Kyân*) "towse'e-ye farhangi", *Kyân*, no.2.âzar 1370 (décembre 91), p.3.

<sup>7</sup> Parmi ces revues on peut notamment citer, *Kyân*, *Zanân*, *Irân-e Fardâ*, *Gardoun*, *Kelk*, *Takâpou* (interdit de publication depuis mars 1995), *Donyâ-ye Sokhan*, *Jâme'e-ye Sâlem*, *Goftogou*, *Negah-e Now*, *Adineh*.

revendiquent leur droits que brime la mise en application mécanique de la chari'a (les lois islamiques)<sup>8</sup>. Si les intellectuels laïcs proposent l'application de la modernité occidentale comme seule issue à la crise, et se réfèrent presque exclusivement à l'Occident, les intellectuels religieux et clercs modernistes tentent eux, de concilier l'islam avec la démocratie, et s'inspirent aussi bien des traditions islamiques que de l'Occident. Ces derniers se déclarent anti-idéologiques [et donc contre l'islam politique].

"Il ne faut pas donner une interprétation superficielle, officielle, figée et finale de la religion parce que la religion n'est pas une idéologie. [ ] Le Coran possède un ordre dissipé et puisque le livre est le modèle de la religion, on ne peut jamais la cadrer définitivement. [ ] Si la religion devient l'idéologie, elle sera réduite, au mieux, à la chari'a"<sup>9</sup>.

Ces intellectuels et clercs élaborent aussi l'idée d'une séparation entre la sphère religieuse et le politique.

"Un *mojtahed* [docteur en jurisprudence] peut déduire les principes de valeurs en se référant au Coran et aux traditions. [Mais] ce qui ressort du domaine politique, c'est-à-dire les systèmes, les institutions, le fonctionnement du gouvernement, [ ] en un mot ce qu'on appelle le gouvernement est du ressort de la raison et des sciences de l'homme. Ainsi, les frontières s'établissent à juste titre"<sup>10</sup>.

En séparant ces deux sphères, ils acceptent l'émission des valeurs morales au sein de la société civile comme fonction principale de la religion, mais n'entendent pas appliquer les principes religieux au champ politique. Ils s'appuient sur le modèle des démocraties parlementaires pour affirmer que le pouvoir politique doit acquérir sa légitimité par le vote libre des électeurs exclusivement, et admettent que les concepts de la pensée politique occidentale ont atteint l'Iran et sont à l'origine des changements dans la culture politique de même que dans la pensée religieuse. Ces intellectuels et clercs modernistes distinguent aussi la religion de la philosophie islamique<sup>11</sup>.

"Le progrès de la philosophie en Europe est la conséquence de la séparation entre la philosophie et la religion. Les chrétiens se sont libérés d'une philosophie devenue sainte et ont ainsi pris la voie du progrès. Nous au contraire ne sommes pas du tout sur cette voie. La raison principale en est que nos grands philosophes [ ] concevaient la philosophie comme moyen

---

<sup>8</sup> Voir, Azadeh Kian, "Stratégies identitaires des femmes de la classe moyenne urbaine : la formation d'une identité sociale féminine dans l'Iran postrévolutionnaire", communication présentée au colloque du CNRS, 27 mars 1995, à paraître.

<sup>9</sup> Abdolkarim Sorouch, "Farbeh tar az idéologie", *Kyân*, n° 14. *shahrivar* 1372. p. 9-11.

<sup>10</sup> Voir entre autres, Mohammad Mojtabeh Chabestari, "Din va 'aql, sokhane âkhar", *Keyhan-e Farhangi, mordâd* 1368, p. 14.

<sup>11</sup> Interview avec Abdol-Javâd Falatouri, "Rabeteḥ-ye din va falsafeh", *Danechgah-e enqelab*, n° 98-99, été-automne 1372 (1993), p.39-53.

de comprendre la religion. Autrement-dit, la philosophie [islamique] est devenue un instrument d'expression de la vérité religieuse. [ ] Tant qu'il n'y a pas en Iran, une séparation entre la religion et la philosophie, on ne peut pas avoir une philosophie capable de guider notre vie d'aujourd'hui. [ ] Notre philosophie doit préciser notre place dans le cadre de la pensée mondiale. [ ] Nous sommes face à des problèmes du monde contemporain et devons trouver des solutions [adaptées]"<sup>12</sup>.

Ils affirment également que pour surmonter la crise philosophique actuelle, non seulement ces deux entités doivent être séparées, mais qu'il faut aussi parvenir à une synthèse des philosophies occidentale et islamique<sup>13</sup>.

"Il faut que les étudiants des écoles religieuses forment des groupes d'études ayant pour objet les philosophies occidentales. [ ] Puis, ils doivent faire une synthèse de ces dernières avec notre philosophie islamique pour créer quelque chose de nouveau. [ ] J'espère que certains pourront parvenir à de nouvelles interprétations (*ejtehad*)"<sup>14</sup>.

C'est dans ces circonstances que le gouvernement annonce sa nouvelle politique économique de baisse des dépenses publiques, de privatisation et d'encouragement des investissements étrangers en Iran. Parmi les premiers bénéficiaires de la privatisation figurent certains membres du *hezbollah* qui acceptent l'offre du président Rafsanjani leur proposant d'abandonner leur zèle révolutionnaire pour entrer dans le monde des affaires. Par ailleurs, pour financer ses projets, le gouvernement iranien qui voit ses recettes pétrolières chuter considérablement et la population doubler depuis la révolution, sollicite des emprunts auprès de certains pays et des instances financières internationales. Ces dernières exigent en échange une série de mesures, dont la baisse ou l'arrêt complet des subventions que l'État accorde aux divers secteurs<sup>15</sup>. La baisse des subventions dans les secteurs de la production et des services, combinée à une mauvaise gestion de l'économie, entraîne l'augmentation du chômage et du nombre des emplois précaires, la hausse des prix des biens de consommation (du ciment jusqu'aux denrées alimentaires) et la baisse du pouvoir d'achat de la population. Quant au secteur culturel, il est privé de toute subvention

---

<sup>12</sup> *Ibid.* p.46, 49, 52.

<sup>13</sup> Voir l'interview avec Ahmad Ahmadi, "Râbeteh -ye tabi'yât va falsafeh", *Daneshgah-e enqelab*, n° 98-99, été-automne 1372 (1993); Et Reza Dâvari-Ardakâni, "Bohrân-e hoviyat", *Nâmeh-ye farhang*, n°.9, printemps 1372 (1993), et ses propos dans la table ronde intitulée "Tahâjom-e farhangî va vaz'iyat-e tafâkor", *Keyhân-e Farhangî*, volume 9, n°.6, *shahrivar* 1371 (septembre-octobre 1993).

<sup>14</sup> Ahmadi. *Ibid.* p.36.

<sup>15</sup> A titre d'exemple, au mois d'août 1994, le directeur général de la banque centrale a annoncé que durant les six dernier mois, 184 négociations financières et économiques ont été conduites avec 17 pays étrangers et 1106 compagnies étrangères. Voir, *Ettelâ'ât*, 73/5/22. Et *Iran-e Fardâ*, *Ibid.* p. 85.

d'État à partir de 1993; ce qui conduit à une augmentation considérable du prix des produits culturels, qui les rend inaccessibles à la majorité de la population. Le quotidien "*Salâm*" (d'obédience islamiste radicale) qualifie l'arrêt des subventions dans le secteur culturel de "tragique" et stipule :

"L'impact de l'ajustement structurel, qui constitue la politique globale du gouvernement en matière de développement et de reconstruction, est graduellement apparu dans les divers secteurs culturels au travers de l'arrêt des subventions et la privatisation de certains de ces secteurs. [ ] Le résultat le plus manifeste de cet arrêt des subventions est l'augmentation du prix des produits culturels. Cette histoire devient dramatique quand la population est dépourvue du pouvoir d'achat suffisant pour se procurer ces produits culturels. Il est évident que quand un individu est obligé de choisir entre son pain quotidien et l'achat d'un livre, il choisit le pain. Quel est le résultat de cette tragédie? La faillite et la fermeture des secteurs de production culturelle. Ce qui veut dire que le progrès culturel a été sacrifié au progrès économique. Aujourd'hui, [même] les systèmes les plus capitalistes n'ont pas supprimé les subventions dans le secteur culturel parce qu'ils sont conscients qu'un pas vers le progrès culturel entraînera dix pas vers le progrès économique.[ ] Une suppression précipitée des subventions dans le secteur culturel aura des conséquences néfastes et irréparables"<sup>16</sup>.

Contrairement à certains militants islamistes qui optent pour la nouvelle politique économique du gouvernement, en deviennent partie intégrante, et s'enrichissent considérablement, d'autres s'y opposent. En effet, pour ceux qui qualifient cette politique d'"affairisme et [d]'abandon des revendications révolutionnaires pour une société équitable fondée sur les enseignements coraniques"<sup>17</sup>, le modèle prôné par le gouvernement n'est autre que l'économie de marché, calqué sur le modèle occidental, voire américain, et non le modèle islamique. Un député de Téhéran, exprime ce point de vue quand il qualifie la politique économique de Rafsanjani [d]"expression conservatrice de la politique de marché"<sup>18</sup> 18. D'autant plus que les valeurs et le mode de vie adoptés par certains ex-islamistes (la consommation effrénée des produits de luxe occidentaux), ne correspondent en rien aux enseignements de l'islam chi'ite. En effet, le modèle que prône le chi'isme est basé sur les pratiques de l'imam Ali, réputé avoir mené une vie simple, pieuse, et donc anti-consumériste.

L'intensification, ces deux dernières années, des débats sur "l'invasion culturelle occidentale", dont la presse écrite se fait largement écho, est en

---

<sup>16</sup> "Yâddâcht-e sâl", *Salâm, vize-ye nowrouz*, 17 mars 1994, p.4.

<sup>17</sup> Ce point de vue a été exprimé par une militante islamiste, qui préfère garder l'anonymat, lors d'une entretien qu'elle m'a accordé à Téhéran, en septembre 1994.

<sup>18</sup> Voir les propos de Mohammad Javad Larijani, dans *Resâlat* du 73/4/21, et *Iran-e Fardâ*, no. 13-14, septembre-octobre 1994, p.84.

rapport étroit avec ces nouvelles données économiques, politiques, et culturelles de l'échiquier iranien. Comme on l'a évoqué plus haut, en l'absence de formations politiques, la presse écrite est transformée en un véritable forum politique, chacun traitant la question de "l'invasion culturelle occidentale" suivant ses critères et son obédience politico-culturelle.

Selon un article paru dans la revue *Kyân*, publiée par les intellectuels religieux modernistes, "l'invasion culturelle occidentale" est un prétexte pour attaquer ceux qui revendiquent la liberté d'expression et de pensée, l'amélioration de la situation économique et un environnement social moins sombre. L'auteur ajoute que les responsables [politiques et religieux] qui ont inventé [le terme d']invasion culturelle, rejettent la responsabilité des problèmes vers l'extérieur alors que l'occidentalisme de la population prend sa source dans les vexations internes. L'auteur pour qui le progrès culturel et la liberté sont étroitement liés, stipule que le monopole des activités culturelles par les autorités, qui par ailleurs tentent d'instaurer la censure, a entravé la création culturelle, favorisant ainsi l'expansion de la culture occidentale, notamment dans la jeunesse<sup>19</sup>.

"[ ] Un rapport bilatéral de cause à effet existe entre la culture et la liberté. Tant qu'il n'y aura pas de liberté, notre société [ ] sera privée d'une création culturelle dynamique et homogène. Certains [responsables] ont recours à la menace, au contrôle et à la pénalité à l'encontre de ce qu'ils ont diagnostiqué comme le danger culturel. [ ] En réalité, ils substituent l'encouragement de l'auto censure à l'action culturelle. [ ] Les écrivains constituent l'un des piliers principaux de la production culturelle. Quel est leur position et leur statut dans notre société? Ils sont accusés [par les autorités] d'être à la solde des étrangers!"<sup>20</sup>

### **Invasion culturelle par satellite**

La dénonciation de l'Occident par les autorités prend une ampleur sans précédent à partir de 1993, quand pour la première fois, les émissions diffusées par les pays occidentaux sont captées en Iran grâce aux antennes paraboliques vendues au marché noir, à des prix exorbitants. En l'espace de quelques mois, les toits des maisons et bâtiments résidentiels sont ornés de ce nouvel appareil<sup>21</sup>. Aucune statistique n'existe quant au nombre des

---

<sup>19</sup> Ali Sorouch-kyâ, "Molahezâti piramoun-e mas'ale-ye tahâjom-e farhangi", *Kyân*, no.6. *khordâd* 1371 (juin 1992). p24-28.

<sup>20</sup> *Ibid.* p. 28.

<sup>21</sup> Dans les bâtiments résidentiels, les foyers partagent les frais d'achat et d'installation des antennes. Quant aux maisons particulières, il est courant que les voisins se mettent d'accord pour recevoir chacun une série de programme qu'ils s'échangeront entre eux à l'aide de rallonges.

antennes paraboliques à l'échelle nationale. Cependant, selon certaines estimations, jusqu'au mois d'avril 1994 plus de 300,000 antennes paraboliques étaient déjà installées à travers le pays, la plupart à Téhéran et dans les grandes villes de province. Chaque jour au moins 400 nouvelles antennes viennent s'ajouter aux dizaines de milliers déjà installées à Téhéran, et cela aussi bien dans les quartiers populaires que dans les quartiers prospères<sup>22</sup>. En tout, jusqu'à 130 chaînes étrangères peuvent être captées en Iran. Le satellite rivalise donc avec la télévision iranienne, dont l'État se sert comme moyen important de propagande idéologique ; il diminue considérablement la proportion du public touché par cette dernière, participant ainsi à la perte d'influence idéologique de l'État dans la société.

L'enthousiasme de la population citadine pour les antennes paraboliques qui montre leur engouement pour une ouverture à l'Occident, inquiète les autorités, selon lesquelles l'effet culturel de cette nouvelle technologie sera encore plus néfaste que celles précédemment utilisées par les occidentaux. D'autant plus que contrairement aux livres, magazines, cassettes vidéo, etc. l'État n'a aucun moyen d'empêcher la diffusion de programmes par satellite. "Le satellite ne nous donne aucun droit de choisir. Ses propriétaires étrangers agissent à leur gré. Nous n'arrivons pas à contrôler ses programmes"<sup>23</sup>. En effet, comme le souligne un journaliste, "le satellite est entré, mais il n'est pas entré par nos frontières pour qu'on puisse entraver son intrusion par la force armée, les barbelés ou les mines. Il est entré par la voie des airs qui n'a pas de frontière"<sup>24</sup>. Il semble que certains responsables attribuent au satellite un caractère insaisissable à la limite de diabolique, qui échappe au contrôle même des sens. On est amené à penser qu'ils ne sont pas loin de faire une analogie entre le satellite et le djinn!

Face à la mondialisation de l'information et aux progrès dans la technologie de communication d'une part, et aux revendications de la société civile pour une ouverture à l'Occident, qui constitue désormais l'enjeu principal de la société iranienne, d'autre part, les autorités se trouvent dans l'impasse. Cette situation qui les conduit à dénoncer l'Occident sans pour autant parvenir à atténuer son emprise, amène certains militants islamistes, manifestement influencés par les intellectuels religieux, à critiquer la réaction des autorités et à proposer qu'elles s'adaptent aux exigences de la population. Ce point de vue est exprimé par un intervenant d'une conférence sur la culture et la civilisation islamique qui affirme :

"Il est impossible de repousser l'invasion culturelle occidentale avec des hurlements. Au contraire, cela fournira des raisons supplémentaires à la population pour se soumettre davantage à l'influence de cette culture. Si

---

<sup>22</sup> Voir, "Goftogou-ye Salâm bâ do tan az nemâyandegan-e Majles dar bâre-ye mâhvare", *Salâm*, 25 avril 1994, p. 1. et "Yâddasht-e sâl", *Salâm, vize-ye nowrouz*, 17 mars 1994.

<sup>23</sup> Les propos de Hasan Kamrân, le député d'Ispahan, *Salâm*, 21 septembre 1994, p. 9.

<sup>24</sup> Mohammad Mehdi Forqâni, *Sorouch*, no.691, 17 *ordibehecht* 1373, p.15.

nous souhaitons le progrès de la culture islamique, nous devons présenter aux musulmans quelque chose d'attractif. C'est ainsi qu'on parviendra à vaincre l'influence culturelle étrangère"<sup>25</sup>.

En vue de "combler le manque d'étude scientifique" de ce phénomène, le ministère de la culture et de la direction islamique a organisé une conférence en janvier 1994, intitulée "l'invasion culturelle, son essence et ses dimensions", et a fait appel aux universitaires et chercheurs pour "l'étudier [ ] et trouver les moyens pour y faire face"<sup>26</sup>. Cependant, les communications présentées à cette conférence, dont la presse écrite a largement rendu compte, ne sont pas à la hauteur de l'enjeu principal de la société qu'elles refusent de reconnaître. Selon certains participants, la politique économique du gouvernement serait à l'origine de l'expansion de la culture occidentale de consommation.

"[ ] Après la fin de la guerre et la réorientation du pays vers l'économie de marché, la radio et la télévision, les murs des villes, les écrans des cinémas [ ] et la presse écrite se couvrent de publicités invitant la population à consommer davantage, notamment de produits étrangers".

L'incitation à la recherche du confort et de l'argent joue selon eux un rôle prépondérant dans la transmission des valeurs occidentales de consommation dans la société<sup>27</sup>. Dans l'ensemble de ces débats, les États-Unis sont considérés comme le principal "envahisseur", et il est précisé qu'ils n'épargnent pas même l'Europe.

"Le problème de l'invasion culturelle n'est pas propre à l'Iran. La Chine, la Malaisie, le Japon, la Corée du Sud et la France ont déjà alloué une partie de leur budget aux efforts visant à contenir l'invasion culturelle américaine"<sup>28</sup>. Toutefois, une grande publicité pour la boisson américaine Coca Cola vient orner la page même sur laquelle est publiée cet article. Quelques intervenants, plus rares, distinguent l'échange culturel avec l'Occident qu'ils approuvent, de l'invasion culturelle qui a "une valeur négative et qui implique l'intrusion unilatérale et programmée d'un pays dans l'autre"<sup>29</sup>. Suite à cette conférence le nouveau ministre de la culture et de la direction islamique<sup>30</sup>, précise : "L'invasion culturelle occidentale révèle la volonté de certaines puissances [ ] de rendre leur propre culture dominante dans le

---

<sup>25</sup> Seyyed Sâjed Razavi, "Mavâne'-e erteqa'-e farhang-e eslami", publié dans *Salâm*, 23 juin 1994, p. 4.

<sup>26</sup> *Salâm*, 29 Décembre 1993, p.2.

<sup>27</sup> voir intervention de Mehdi Mohsenyan-Râd, dans "Gozarechi az seminâr-e tahâjom-e farhangî, mâhiyat va 'ab'âd-e ân", *Rasâneh*, no.4. l'hiver 1994, p. 123. voir aussi Ebrâhim Razzaqi, "Tahâjom-e farhangî va olgou-ye masraf", *Salâm*, 25 janvier 1994, p.9.

<sup>28</sup> "Yâddasht-e sâl", *Salâm*, 17 mars 1994, p.4.

<sup>29</sup> Zahrâ Jâr-Elâhi, "naqd-e negarech-e bakhch-e farhang dar barnameh-ye avval-e towse'e", *Salâm*, 17 février 1994, p.7.

<sup>30</sup> Mostafâ Mir-Salim a été désigné par Ayatollâh Khâmeneï, le guide de la révolution et occupe ce poste depuis le 22 février 1994.

monde. Elles entendent préparer le terrain pour assurer leurs intérêts. C'est pourquoi elles utilisent tous les moyens à leur disposition pour envahir d'autres cultures et détruire toute représentation de cultures indépendantes ... Dans leur agression contre la révolution islamique elles visent trois objectifs: [ ] le principe des croyances islamiques qui est à l'origine du développement de la nation iranienne, [ ] la civilisation islamique ainsi que ses produits culturels. [ ] Les pouvoirs occidentaux ont attaqué les croyances islamiques en vue de séparer la nation révolutionnaire de l'ensemble de ses valeurs et pensées. [ ] La consommation de produits étrangers, notamment culturels, affaiblit la civilisation islamique"<sup>31</sup>. Parallèlement, l'hebdomadaire *Sorouch*, publié par la radiotélévision de la république islamique, prend l'initiative d'interviewer une centaine de journalistes et de spécialistes iraniens et étrangers sur l'invasion culturelle et les moyens d'y résister. Pour l'orientation la plus radicale, le facteur économique est l'élément principal de l'invasion culturelle occidentale, expression, selon elle, du combat que mènent les "opresseurs occidentaux" contre "la culture et l'identité islamique". Selon ce point de vue, les conseils économiques des organisations financières internationales seraient à l'origine de la pénétration de la culture occidentale<sup>32</sup>. Quant au directeur du mensuel *Keyhân-e Farhangi*, il affirme qu'en Iran comme dans tous les pays économiquement faibles ce problème est à l'ordre du jour parce que "les puissances économiques tentent de leur faire accepter leur valeurs et traditions les plus négatives"<sup>33</sup>. Un autre radical iranien, pourtant doyen de la faculté de psychologie de l'université Howard à Washington D.C. affirme : "l'invasion culturelle occidentale n'a d'autre but que de nuire aux fondements sacrés de notre culture islamique.[ ], les nations et les puissances occidentales s'y essaient depuis plusieurs siècles<sup>34</sup>. A quelques exceptions près, la plupart des participants à ce débat désapprouvent l'ouverture philosophique, culturelle, économique et politique à l'occident, et entendent mobiliser l'État et ses ressources pour défendre la culture islamique et préparer une "contre invasion culturelle". Parmi leurs propositions, dont celles du ministre de la culture et de certains universitaires, on peut notamment citer les suivantes: favoriser la solidarité entre musulmans, répandre la culture islamique dans les sociétés musulmanes, utiliser les méthodes nouvelles pour faire connaître et diffuser la pensée islamique dans le monde, renforcer les fondements de la famille, éduquer et informer les parents sur les dangers que provoquent les programmes diffusés par satellite, renforcer la croyance et la foi de la

---

<sup>31</sup> Voir, *Salâm*, 23 février 1994, p.9.

<sup>32</sup> Ali Tâqdâryan, le rédacteur en chef du magazine *Pahlavân*, voir, *Sorouch*, no.695, 14 *khordad* 1373, p.25.

<sup>33</sup> Mahmoud As'adi, *Sorouch*, no.685, 7 *esfand* 1372, p.18.

<sup>34</sup> Hedâyat Khâqani, *Sorouch*, no. 695, p. 25.

population et en particulier celles des jeunes pour neutraliser la propagande anti-islamique et immorale de ces derniers, présenter des programmes attirants et diversifiés dans le respect des principes islamiques, améliorer la situation économique de la société, lutter contre le chômage et la pauvreté, faciliter le mariage des jeunes pour éviter les complexes sexuels, développer les activités culturelles et éducatives, créer des modèles culturels et un environnement satisfaisant pour l'activité des médias, adopter une stratégie culturelle et de communication, développer des coopérations régionales (avec les pays d'Asie Centrale, le Pakistan, et les pays du Golfe Persique), multiplier les centres culturels et les centres de recherche, renforcer la langue persane...

La mise en application de ces propositions ne peut se faire dans l'immédiat parce qu'elle exige non seulement la mobilisation de ressources humaines et financières mais aussi un changement radical dans la stratégie politique et économique du gouvernement. Que faire à présent pour freiner l'expansion de la culture occidentale que facilitent les antennes paraboliques? Le problème est complexe et les avis des autorités divergent. Il arrive même qu'un responsable change de discours en l'espace d'une semaine comme cela fut le cas du ministre de l'intérieur, qui, le 10 avril 1994 affirme : "les antennes paraboliques ne sont pas illégales, mais les utilisateurs doivent se procurer une autorisation". Faisant allusion à la confiscation par la force des antennes paraboliques dans certains quartiers aisés de Téhéran par le *hezbollah*, il ajoute que "nul n'a le droit de confisquer les antennes paraboliques et au cas où cela se reproduirait, les propriétaires sont priés de faire appel à la police". Pourtant, lors d'une interview précédente, le même ministre avait déclaré que les antennes paraboliques étaient illégales et devaient être collectées<sup>35</sup>. Quant au directeur de l'Organisation des propagandes islamiques, il déclare que "le satellite est un instrument technologique qu'on peut utiliser pour le progrès culturel"<sup>36</sup>. Un député religieux partage cet avis ; membre de la commission de la culture et la direction islamique de l'Assemblée, il pense que l'interdiction des antennes paraboliques n'est pas une solution puisque "l'expérience nous montre qu'elle multiplie l'attraction de la chose interdite". Il propose d'améliorer la qualité des programmes de la télévision iranienne pour les rendre plus éducatif et attractif plutôt que d'interdire les antennes<sup>37</sup>. Néanmoins, à partir du mois d'août 1994, le discours des autorités prend un tournant décisif qui consiste en une attaque plus radicale contre l'invasion culturelle et son vecteur, le satellite. Quant au ministre de l'intérieur, il change de discours pour la troisième fois et déclare que "la confiscation des antennes

---

<sup>35</sup> Voir les propos de Ali Mohammad Bechâratî, dans "Ezhârât-e vazîr-e kechvar dar bâre-ye ântenhâ-ye mâhvareî", *Salâm*, 11 avril 1994.

<sup>36</sup> *Salâm*, 16 mai 1994.

<sup>37</sup> Interview avec Hojjat ol eslâm Zâdsar, le député de Jiroft, *Salâm*, 25 avril 1994, p. 1,3.

paraboliques est une nécessité<sup>38</sup>. Seuls quelques députés, qui semblent avoir compris l'enjeu, continuent à se battre contre son interdiction. Le vice président du parlement déclare inutile l'interdiction du satellite car selon lui dans un avenir proche et avec le progrès technologique, les programmes des télévisions [étrangères] pourront être captés grâce à des récepteurs ordinaires [et donc insaisissable par les autorités]<sup>39</sup>. Les autorités religieuses, quant à elles, sont unanimes pour approuver l'interdiction du satellite comme en témoigne la fatwa délivrée par le grand Ayatollâh Arâki, la plus haute autorité religieuse (décédé à l'âge de cent ans le 29 novembre 1994), ou encore les déclarations de l'Ayatollâh Jannati, l'imam provisoire des prières de vendredi à Téhéran, qui stipule que la confiscation des antennes paraboliques est une urgence<sup>40</sup>. La position prise par l'Ayatollah Khameneï, le guide de la révolution, qui condamne avec véhémence "l'assaut culturel de l'Occident" et qualifie le satellite de religieusement illicite (*harâm*) semble avoir été décisif dans l'interdiction des antennes. Ceci en dépit du fait qu'après la disparition de l'Ayatollâh Khomeyni, le consensus sur l'autorité politique et religieuse du guide n'existe plus. Selon la constitution de la république islamique c'est le guide qui prononce le dernier mot et non le parlement (article 57), même si d'après la même constitution l'assemblée reste un passage obligé de tout projet de loi. Ainsi, un projet de loi visant à interdire la vente et l'usage des antennes paraboliques est adopté en septembre par la commission de la culture et la direction islamique de l'assemblée. Concernant l'usage des antennes paraboliques le président de cette commission parle d'immense danger pour la société et les familles<sup>41</sup>. Ce projet de loi est déposé en séance générale de l'assemblée, et les débats qu'il suscite sont largement diffusés par les médias. Or, la question des antennes était devenue sinon la préoccupation principale, du moins l'une des préoccupations principales des autorités de même que celles de plusieurs centaines de milliers de familles qui en possédaient. Le ministre de la culture et de la direction islamique qui qualifie la situation actuelle du pays d' "occupation culturelle [occidentale]", presse les députés à voter dans leur écrasante majorité pour ce projet de loi car selon lui, dans le cas contraire les conséquences sociales et politiques seraient importantes<sup>42</sup>. Quant aux députés, cinq ont pris la parole contre et cinq autres pour son adoption. Les arguments présentés par les opposants, qui se sont exprimés contre ce projet de loi malgré l'avis favorable du guide pour son approbation, consistaient à minimiser l'importance du satellite, qualifiant ainsi ce projet de loi de faux débat.

---

<sup>38</sup> *Jomhourî-ye Eslâmi*, 9 mordâd 1373.

<sup>39</sup> *Jahan-e Eslâm*, 5 mordâd 1373

<sup>40</sup> Voir, *Hamchahri*, 9 rnordâd 1373.

<sup>41</sup> *Jomhourî-ye Eslâmi*, 13 chahivar 1373.

<sup>42</sup> *Etelâ'at*, 29 chahrivar 1373, p.2. et *Salâm*, 21 septembre 1994, p.9.

Certains députés ont accusé les autorités d'avoir incité la population à acquérir les antennes paraboliques en faisant de ce problème mineur une préoccupation principale du gouvernement. Par ailleurs, ils ont affirmé que si après quinze ans de régime islamique la population est toujours attirée par la culture occidentale c'est parce que l'islam n'a pas été correctement et suffisamment propagé pour former de bons musulmans, puisqu'un bon musulman ne se laisse pas influencer par les programmes diffusés par le satellite, l'interdiction de satellite ne parviendra donc pas à surmonter cette faiblesse; beaucoup de villes frontalières par ailleurs captent ces programmes sans antennes spéciales, et de toute façon concluent-ils, on est devant un fait accompli contre lequel il est inutile de se battre car nous n'arriverons jamais à éviter que les ondes fassent leur entrée dans les foyers, et que les jeunes soient attirés par les programmes du satellite parce qu'ils ont besoin de se divertir et qu'ils sont dépourvus d'autres moyens de divertissements. Quant à ceux qui approuvaient ce projet de loi, ils se sont notamment référés au propos du guide de la révolution pour stipuler que "les États-Unis étaient entrés par une porte et ont été vaincus, aujourd'hui ils reviennent par une autre voie plus menaçante qu'est l'invasion culturelle...". Ou encore "Si on ne réagit pas contre le satellite, le monde dira que l'assemblée islamique n'est pas sensible [aux problèmes qu'il pose]. Ce qui aura des conséquences néfastes pour le monde musulman et pour la révolution [iranienne] dans le monde"<sup>43</sup>.

Comme prévu, la loi fut adoptée à la majorité écrasante des voix<sup>44</sup> et devrait être applicable après sa confirmation par une deuxième consultation de l'assemblée et son approbation finale par le Conseil des Gardiens (*chourâ ye negahbân*). Pourtant, quand je quittais l'Iran en mi-octobre 1994, les antennes paraboliques brillaient toujours sur les toits ensoleillés des bâtiments de beaucoup de quartiers de Téhéran, dont ceux habités par les officiers de l'armée ou par des employés de différents ministères. La population n'était donc pas résolue à enlever ces vecteurs d'"invasion culturelle occidentale" et ne semblait pas s'inquiéter outre mesure, des représailles des autorités prévues à l'article 2 de cette loi. Un précédent justifie ce comportement de la population : cette même interdiction frappait naguère l'importation, la vente, et l'usage de magnétoscope, alors qu'aujourd'hui son usage est dépénalisé, les vidéo clubs travaillent en toute légalité, et le gouvernement lui-même organise le festival des films vidéo. Certes, seuls certains genres de films sont autorisés à la vente et à la location. Toutefois, sur le marché parallèle un large éventail des films étrangers, dont le genre qualifié d'immoral et d'obscène par les autorités, est à la disposition de la population. A ce précédent s'ajoute le risque d'échauffourées avec la population que pourrait provoquer l'intervention

---

<sup>43</sup> L'intégralité de ces débats a été publiée dans Salâm, 21 septembre 1994, p.9.

<sup>44</sup> Plus de 80 % des députés ont voté pour son adoption.

musclée des forces de l'ordre. Cet aléa semble être à l'origine de la décision du Conseil des Gardiens qui, après avoir examiné la loi en janvier suite à une deuxième approbation par l'Assemblée en décembre, déclare anticonstitutionnelle certains de ses articles, (notamment le deuxième et le troisième), sous prétexte que cela augmenterait les dépenses publiques. Ainsi, la loi a été renvoyée à l'Assemblée pour être modifiée<sup>45</sup>. La version modifiée de cette loi est entrée en vigueur à partir d'avril 1995 mais l'intervention des forces de l'ordre se limite pour le moment de veiller de loin, notamment par hélicoptère, à ce que la population descende les antennes paraboliques de leur toits. Pourquoi les autorités qui ont déjà cédé à l'obstination des iraniens concernant l'usage des magnétoscopes se sont-elles lancées dans cette nouvelle aventure? Pourquoi ont-elles fait de "l'invasion culturelle" un problème majeur alors que le pays s'engouffre à toute vitesse dans la crise? Paradoxalement, l'affaire de "l'invasion culturelle occidentale" en générale et des antennes paraboliques en particulier, a été l'occasion d'un grand débat sur les limites de l'isolement culturel, la redéfinition des rapports culturels avec l'Occident et la censure. La presse écrite s'est nourrie de ce débat et les intellectuels, laïcs comme religieux, se sont exprimés sur les problèmes de fond que traversent depuis quelques années la société iranienne. Ainsi, les problèmes latents sont devenus manifestes. La volonté affichée des écrivains d'obtenir la légalisation de leur association, dont l'activité est interdite depuis plus d'une décennie, et de revendiquer publiquement et ouvertement la liberté de pensée et d'expression sont issus de ces débats. Même si le tribut est lourd, (le magazine Takâpou qui a publié l'intégralité des revendications et débats des écrivains fut interdit de publication) le processus engagé reste irréversible..

Ce procès contre l'invasion culturelle occidentale n'est-il donc pas un prétexte pour attaquer ceux qui s'inspirent des acquis de la modernité occidentale et "revendiquent la liberté d'expression et de pensée, l'amélioration de la situation économique [ ], et un environnement social moins sombre"?<sup>46</sup>. L'ouverture à l'Occident, qualifiée par le régime islamique d'invasion culturelle occidentale, est en réalité l'énigme de la société post-islamiste iranienne qui, seize ans après son expérience historique, réfléchit, fait son bilan, se ressaisit et se prépare pour un accouchement difficile que la répression peut retarder mais qu'elle n'arrivera pas à empêcher.

---

<sup>45</sup> *Ettelâ't* (édition internationale), 12 janvier 1995, p.2.

<sup>46</sup> Ali Sorouch-kya, "Molahezati pirâmoun-e mas'ale-ye tahâjom-e farhangi", *Kyân*, no. 6. *Khordâd* 1371 (juin 1992), p. 25.